

PAR COURRIEL

Québec, le 7 avril 2016

Madame André- Anne Gagnon  
Chargée de projet  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement,  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boul. René-Lévesque Est, 7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet Oléoduc Énergie Est**  
(Questions du public du 7 avril – DQ8)

Madame,

Le 17 mars dernier, à l'occasion de son discours de fermeture de la première partie de l'audience publique du BAPE sur le Projet Oléoduc Énergie Est – section québécoise, le président de la commission chargée du dossier, M. Joseph Zayed, avait annoncé que la commission continuerait à recevoir les questions du public, par courriel, jusqu'au 24 mars à midi. Le président précisait qu'il appartiendrait à la commission d'apprécier l'intérêt de ces nouvelles questions pour ses travaux, de déterminer si les informations déjà fournies suffisaient pour y répondre et de voir les suites les plus appropriées à leur donner.

Vous trouverez donc ci-après deux questions du public.

***Question P1***

TransCanada assure que « [les stations de pompage [de l'oléoduc Énergie Est] seront conçues pour respecter les normes de bruit en vigueur, notamment la note d'instruction 98-01 (cf) » (PR-Résumé-Global, p. 3-6).

Dans la mesure où cette note d'instruction serait effectivement respectée, quel est le niveau maximal de bruit auquel pourraient être exposés les citoyens habitant à proximité d'une station de pompage ?

..2

***Question P2***

À la suite d'un déversement de pétrole causé par une rupture de l'oléoduc Énergie Est, une certaine quantité de sol et d'autres matières serait contaminée et les opérations de nettoyage et de décontamination produiraient des déchets dont il serait nécessaire de disposer.

Pouvez-vous préciser ce qui serait fait de ces déchets et si leur traitement représenterait un risque environnemental notable ?

La commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 12 avril 2016** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrément, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission